

CONCLUSION

L'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de Dissay réalisé en 2019 par Vienne Nature vient compléter les précédentes études et diagnostics écologiques réalisés sur la commune. Cet inventaire a permis d'affiner la connaissance de la biodiversité du territoire et d'identifier les enjeux et les points noirs.

À partir de tous ces données, la commune de Dissay possède de nombreux éléments pour la prise en compte de la biodiversité dans les actions communales.

Il a notamment été inventorié au sein de la commune de Dissay :

- 58 habitats naturels et semi-naturels différents dont 13 à valeur patrimoniale régionale et 10 d'intérêt communautaire ;
 - 578 espèces végétales dont 22 patrimoniales observées actuellement et historiquement ;
 - 109 arbres isolés et 42 kilomètres de haies dont 58 % sont en bon état de conservation ;
 - 15 espèces de messicoles dont 3 à valeur patrimoniale ;
 - de nombreux réservoirs de biodiversité répartis principalement au sud-est de la commune et au nord ouest dans l'axe du Clain ;
 - des éléments de corridors sur l'ensemble du territoire dont des plantations récentes de haies qui reconnectent la partie nord-ouest et la partie sud-est ;
 - 26 Mammifères terrestres ou semi-aquatiques dont 14 espèces patrimoniales ;
 - 5 Reptiles, tous protégés sur le plan réglementaire ;
 - 7 Amphibiens également tous protégés sur le plan réglementaire ;
 - 44 Odonates dont 10 espèces patrimoniales ;
 - 40 Orthoptères dont 6 espèces patrimoniales ;
 - 62 Rhopalocères dont 9 espèces patrimoniales ;
 - 3 Mollusques bivalves dont 1 espèce patrimoniale ;
 - 94 espèces d'Oiseaux dont 15 espèces patrimoniales des milieux de plaines agricoles.
- Historiquement, 17 espèces patrimoniales nichaient sur le territoire.

Des éléments fragmentant ont également été identifiés :

- 7 % du linéaire de haies correspond à un état très dégradé ;
- 6 points de mortalité d'Amphibiens dont 2 points principaux situés chemin des Marais et rue des Louardières le long du Clain à l'amont ;
- Réseau routier et 4 obstacles à l'écoulement des eaux qui fragmentent les réservoirs de biodiversité.

Pour chaque grande entité ou taxons faisant état d'un inventaire en 2019, des conseils de prise en compte et de gestion à moyens et longs termes ont été précisés tout au long de ce rapport. De manière globale il est recommandé de :

- conserver et restaurer les éléments de la trame verte et bleue (mares, haies...) ;
- assurer la conservation à long termes des éléments types haies, arbres isolés et chemin en les classant au PLU ;
- travailler à limiter les zones de conflits avec des éléments de sensibilisations ou des aménagements ;
- accroître le potentiel d'accueil de la biodiversité au sein de la commune dans l'ensemble des actions communale et au sein même des milieux urbains.

Vienne Nature et le LPO restent à disposition de l'équipe communale de Dissay pour répondre à toute question ou préciser un élément de ce rapport.